



# ANTENNE DÉPARTEMENTALE DU FOOTBALL DE LOZÈRE

## OFFICIEL N° 12 du 15 novembre 2019

ZA d'Alteyrac – BP 71 – 48002 MENDE CEDEX

☎ : 04.66.65.33.24 📠 : 04.66.47.96.34

✉ : [delegation-lozere@gard-lozere.fff.fr](mailto:delegation-lozere@gard-lozere.fff.fr)

### COMITE DIRECTEUR

#### Compte-rendu n°2

<b>Réunion du :</b>	<b>Mercredi 30 octobre 2019</b>
<b>à :</b>	<b>18 h – ADFL</b>
<b>Présidence :</b>	M. Patrick FERRERES
<b>Présents :</b>	Mrs Joël CATHALAN, Raymond CHAPTAL, Christian JAFFUEL, Jean-Michel LEROY, Christian LEZE, Dominique MONTEIL
<b>Absents excusés :</b>	Mme Françoise CHASTANG, Mrs Bernard CAUPERT, Laurent COULON, Frédéric FOLCHER, Gérard VUILLEMIN

#### I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité le Compte-rendu n° 1 de la réunion du 10 septembre 2019

#### II. CONDOLEANCES

Le Président informe les membres du Comité Directeur des décès de :

- Mr Maxime SOROT, joueur de l'ASGF Mendois
- Mr GADEA, père de Mr Robert GADEA, Directeur à la LFO – secteur Est
- Mr CHAPELIER, près du Docteur CHAPELIER, médecin fédéral à la LFO

Le Président et le Comité Directeur présentent leurs sincères condoléances aux familles respectives

#### III. AGENDA DU PRESIDENT

Date	Lieu	Description
11/10/2019	Montpellier (34)	Obsèques du papa de Mr Robert GADEA
19/10/2019	Montpellier (34)	Comité Directeur LFO
23/10/2019	Nîmes (30)	Comité Directeur District Gard-Lozère
26/10/2019	Rodez (12)	Réunion projet sportif séniors avec Mrs Jean-Michel LEROY, Joël CATHALAN, Dominique MONTEIL

#### IV. COURRIERS RECUS

- Mme Armony AITELLI, Président Commission Féminine : remerciements déplacement féminines.
- Clubs ESC Le Buisson, Marvejols Sports et Football Sud Lozère : courrier des Présidents concernant l'arbitrage en D2 (assistant) en District Gard-Lozère

#### V. COMMISSIONS 2019-2020

En complément de la décision prise lors de sa séance du 10.09.2019, le Comité de Direction procède à la nomination des membres des Commissions suivants :

- *COMMISSION FEMININE*  
*Mme Laëtitia BRINGER*
- *COMMISSION TECHNIQUE*  
*Mr Yohann FEBRER*
- *COMMISSION FOOTBALL D'ANIMATION*  
*Mr Anibal LOPES-LIBORIO*

**VI. DOSSIER MATCH D4 DU 15.09.19**

\* St Georges II / Valdonnez II

**VII. ORDRE DU JOUR AG HIVER 2019 A ST AMANS**

- Allocution du Président de l'ADFL
- Approbation PV Assemblée Générale Ordinaire du 22.06.19 à Aumont-Aubrac
- Compte-rendu financier (présentation par le trésorier au Comité Directeur et à l'AG
- Affectation du résultat
- Remise de médailles
- Remise dotations CA Languedoc (Label + PEF)

**VIII. PRESENTATION DES COMPTES**

Celle-ci est effectuée par Mr Christian LEZE, Trésorier

**IX. TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS**

\* Délégués :

Le Comité Directeur s'interroge sur le fait que sur les matches de D2 en Lozère, les délégués lozériens ne soient pas sollicités ce qui entraînerait des économies pour les clubs lozériens

\* Commission des arbitres :

- *formation en cours (9 candidats)*

\* Commission Compétitions Séniors :

- *calendrier à jour (matches en retard reprogrammés).*

\* Commission Technique :

- *28 et 29.10 : PPF à Mende : U13 = 37 jeunes ; U14 37 jeunes ; U15 = 30 jeunes présents avec éducateurs de clubs*

- *modules = Gardien de but à Badaroux + opération à venir au Chastel*

- *Centres de perfectionnement*

- *Projet Sportif avec Aveyron -> en cours*

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

\*\*\*

**Prochain comité le mardi 17 décembre 2019 à 18 h**

Le Président,

Mr Patrick FERRERES

Le Secrétaire Général,  
Mr Jean-Michel LEROY

## COMMISSION DES ARBITRES

Réunion du : 12 novembre 2019

PV N° 10 : ADFL

Présidence : Mr LEROY Jean-Michel

Présents : Mrs FERREIRA Rui, DURAND Patrick

Excusés : DUBOIS Christophe, FOLCHER Frédéric, TORROJA José

### I. COURRIERS

#### Arbitres :

- \* **TARRUSSON** Patrice : indisponible le 23 novembre 2019. Pris note.
- \* **MURCIA** Anthony :
  - indisponible du 23 au 24 novembre 2019. Pris note.
  - disponible le 17 novembre 2019. Pris note.
- \* **BRUNEL** Bastien : indisponible du 22 au 24 novembre 2019. Pris note.
- \* **AYYILDIZ** Mesut : disponible le 17 novembre 2019. Pris note.
- \* **JACQUES-GERBAL** Lucas : demande de Superviseur. Pris note.
- \* **COULON** Laurent : concernant ses désignations. Pris note.

#### Délégué :

- \* **DUBOIS** Christophe : rapport délégué match ASC Chanac / ASGF Mendois. Pris note

#### Clubs :

- GEVAUDAN FC** : arrêt de l'arbitrage de Mr ZNIDAH Mohamed. Pris note.
- La Commission le remercie pour pour le travail effectué durant la période d'arbitrage.

### II. MODIFICATIONS

#### DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019

##### D3

- ASCM Le Massegros / ESC Le Buisson II : 15 h

Arbitre : **COULON** Laurent

- ES Chirac / AS Le Chastel Nouvel : 15 h

Arbitre : **REVERSAT** Gilles

##### FEMININES REGIONALE II

- E. Cœur Lozère / Nîmes FC : 15 h

Arbitre : **MURCIA** Anthony

### III. RENCONTRES DESIGNATIONS

Les rencontres des 23 et 24 novembre sont consultables sur le site du district Gard-Lozère et de la Ligue de Football d'Occitanie.

Prochaine réunion de la Commission des Arbitres : le 19 novembre 2019 à 18 h 30.

Le Président de la CA  
Mr Jean-Michel LEROY

## COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du : 12 novembre 2019

PV N° 6 ADFL

Présidence : Mr LEZE Christian

Présents : M. LEROY Jean-Michel

Excusés : M. Joël CATHALAN CAUPERT Bernard (mail)

### MODALITES DE RECOURS

**Les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de fond prévues aux articles 41 et 42 des Règlements Généraux du District**

La commission tient à rappeler aux dirigeants de clubs que les règlements sont complexes et nécessitent une lecture approfondie. L'article 226 des RG notamment, se rapportant aux modalités de purge d'une suspension, est à étudier attentivement.

La commission se tient à votre disposition pour de plus amples explications, si nécessaire.

#### I. MATCHS NON-JOUES

##### DOSSIER N°22 : D4 POULE (B)

MATCH N°21754571 DU 10 NOVEMBRE 2019

AS ST GEORGES DE LEVEAJC II/ ESC LE BUISSON II

La Commission,

Après étude des versées au dossier,

Vu l'arrêté municipal de la commune de St Georges de Lévéjac interdisant l'accès du terrain de sport le 10 novembre jusqu'à 13 h 30.

**La commission dit match à jouer**

**Transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour reprogrammation**

##### DOSSIER N°23 : D3 LOZERE

MATCH N°21754240 DU 10 NOVEMBRE 2019

MARGERIDE/ MENDE AFL III

La Commission,

Après étude des versées au dossier,

Vu l'arrêté municipal de la commune des Monts du Randon interdisant l'accès du terrain de sport du 08 au 10 novembre 2019.

**La commission dit match à jouer**

**Transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour reprogrammation**

##### DOSSIER N°24 : FEMININES SENIORS LOZERE

MATCH N°21754372 DU 10 NOVEMBRE 2019

MARGERIDE FC / MARVEJOLS SPORTS

La Commission,

Après étude des versées au dossier,

Vu l'arrêté municipal de la commune des Monts du Randon (Rieutort) interdisant l'accès du terrain de sport du 10 novembre 2019.

**La commission dit match à jouer**

**Transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour reprogrammation**

**DOSSIER N°25 : FEMININES SENIORS LOZERE**

MATCH N°21754373 DU 08 NOVEMBRE 2019

AS ST GEORGES-FC SOURCES/ GEVAUDAN FC

La Commission,

Après étude des versées au dossier,

Vu l'arrêté municipal de la commune de Séverac d'Aveyron interdisant l'accès des terrains de sport du 08 au 09 novembre inclus.

**La commission dit match à jouer**

**Transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour reprogrammation**

**DOSSIER N°26 : D3 LOZERE**

MATCH N°21754241 DU 09 NOVEMBRE 2019

AS LE CHATEL NOUVEL/ VALDONNEZ FC I

La Commission,

Après étude des versées au dossier,

Vu l'arrêté municipal de la commune du Chastel Nouvel interdisant l'accès du terrains de sport du 08 au 10 novembre 2019.

**La commission dit match à jouer**

**Transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour reprogrammation**

**DOSSIER N°27 : D3 LOZERE**

MATCH N°21754239 DU 10 NOVEMBRE 2019

AS LE MALZIEU I / ESC LE BUISSON II

La Commission,

Après étude des versées au dossier,

Vu l'arrêté municipal de la commune du Malzieu interdisant l'accès du terrain de sport le 10 novembre 2019.

**La commission dit match à jouer**

**Transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour reprogrammation**

**DOSSIER N°28 : FEMININES SENIORS LOZERE**

MATCH N°21754370 DU 10 NOVEMBRE 2019

ESC LE BUISSON / ES CHIRAC

La Commission,

Après étude des versées au dossier,

Vu l'arrêté municipal de la commune du Buisson interdisant l'accès du terrain de sport le 10 novembre 2019 jusqu'à 14 h.

**La commission dit match à jouer**

**Transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour reprogrammation**

**Le Président de la CSR**

**Mr LEZE Christian**

## **RAPPEL AUX REGLEMENTS**

### **Article – 120**

1. Lorsque l'application des dispositions d'un article des présents règlements implique la prise en considération de la date d'une rencontre, celle-ci est la date réelle du match et non celle figurant au calendrier de l'épreuve, si ces dates sont différentes.

2. Toutefois et sauf disposition contraire, il y a lieu de se référer, pour ce qui concerne la qualification des joueurs :

- à la date de la première rencontre, en cas de match à rejouer,

- à la date réelle du match, en cas de match remis.

Pour ce qui concerne la participation des joueurs suspendus, il y a lieu de se référer aux dispositions de l'article 226 des présents règlements.

3. Pour l'application des présents règlements, un match remis est une rencontre qui, pour une cause quelconque, notamment d'intempéries, n'a pas eu de commencement d'exécution à la date à laquelle il était prévu qu'elle se déroule.

Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son intégralité.